

PRÉSENTS :

- Les membres du Groupe Logistique (GL) :

BioGeppe :

Yvon Sterkers

Remplace Maud Lévêque (excusée)

Lucien Crobu

EEPI :

Olivier Duron

Coordonnateur

Luc Abate

Secrétaire de séance

ESV :

Diego Ayala

Modérateur

Davy Jiolle

GeneSys :

Anne-Laure Bañuls

Baptiste Vergnes

SEE :

Nacho Bravo

Christine Sidobre

- Les auditeurs libres :

Cécile Cassan et Antonin Demange.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Création d'un cahier des charges. Il s'agira de mettre en place des groupes de travail pour définir plus précisément les rôles, missions et objectifs du GL.
- 2- Formaliser les différentes tâches communes (produire des procédures) et définir clairement le rôle des responsables/référents de salle, des responsables d'appareillage, inclus le système de production d'eau osmosée et milliQ.
- 3- Mise en place d'un groupe de travail pour le L1.
- 4- Discuter les différents aspects impliquant la revente du séquenceur.
- 5- Points divers.

La séance publique débute à 14h :

Luc Abate est nommé secrétaire de cette séance, Diego Ayala modérateur et Olivier Duron poursuit son rôle de coordonnateur. Sont ajoutés à l'ordre du jour : les mauvaises utilisations/manipulations des micropipettes et un congélateur présentant un joint (déjà remplacé) suspecté de bientôt lâcher, relayés respectivement par Mallorie H. et Déborah G.

Intervention des auditeurs libres :

Le point 2 est abordé, et notamment la nécessité d'identifier les utilisateurs pour chaque laboratoire avec par exemple la mise en place de feuilles de présence (ou autres). L'idée est de déterminer les taux d'occupation des différents laboratoires afin de mieux redistribuer les tâches communes.

Le GL propose que les chefs d'ESF fassent remonter la liste des personnes qui utilisent les laboratoires (du centre) pour déterminer l'implication de chaque groupe dans la gestion des tâches communes (ménage en premier lieu) et ce de façon équitable (au prorata de l'utilisation). Il s'agira avant tout d'éviter que toujours les mêmes personnes soient assignées à ces tâches communes et que les utilisateurs très occasionnels puissent effectuer ces tâches moins souvent. Ce recensement serait mis à jour tous les 6 mois. Le GL réalisera un modèle de fichier Excel à envoyer aux chefs d'ESF. Il faudra ensuite mettre en place les outils informatiques nécessaires pour la gestion de ces tâches.

Les auditeurs libres demandent également de redéfinir la liste des tâches à faire dans chaque salle, ce qui est une des prérogatives du GL.

La gestion des places dans les congélateurs est difficile avec beaucoup de matériels inutilisés ou non inventoriés. Nous sommes confrontés à l'impossibilité d'acheter de nouveaux congélateurs -80°C par manque de place. Le GL demande aux chefs d'ESF d'organiser un vrai tri au sein de leur groupe afin de libérer de la place. Les places libres seront recensées et réattribuées de façon équitable (notamment aux nouveaux arrivants dans mivegec). Une autre solution serait d'attribuer à chaque équipe son/ses congélateurs (ou emplacements) propres. Pour information, 84 congélateurs, réfrigérateurs ou -80 de l'unité MIVEGEC sont référencés sur le centre de la Délégation Occitanie de l'IRD.

Dans l'optique d'une politique d'équipement de l'unité, il a été discuté du rôle du Groupe « Fonctionnement Général » et du groupe logistique dans le choix des achats. L'unité a notamment reçu une dotation de 10Keuros de la part de l'Institut écologie et environnement (INEE) pour un -80. Ce -80 a finalement été acheté avant le versement de la somme par l'INEE. Que faire de ce reliquat?

Réunion GL :

(1) Point 1 :

La mise en place du cahier des charges sera basé sur les documents fournis par Antonin D., Cécile C., et Déborah G. et sera validé par l'ensemble des membres du GL avant diffusion à l'ensemble du laboratoire (en cours).

(2) Point 2 :

L'entretien et le bon fonctionnement des appareils de laboratoire est débattu. Il est décidé que le GL réexaminera tous les fichiers listant les responsables/référents de salle, d'appareillage et autres. Les chefs d'ESF devront identifier des personnes pour les différentes tâches communes, notamment pour les responsables d'appareils. Il apparaît nécessaire de faire tourner ces responsabilités de façon périodique, sauf pour certains appareillages nécessitant une maintenance suivie/pointue.

Le GL réfléchit également à la possibilité qu'un ITA volontaire alloue une partie de son temps pour assurer le bon fonctionnement de la laverie (vaisselle verrerie, autoclave et systèmes d'eau milliQ et osmosée). Une autre possibilité serait de passer un contrat avec le service

d'entretien travaillant à l'IRD pour payer une personne extérieure à l'unité et réaliser des heures de vaisselles, rangement,... Ce système est utilisé dans l'UMR DIADE. Il est évoqué la possibilité d'une contribution prélevée sur les gros projets type ANR (bien sûr à prévoir lors de la demande) pour financer cette prestation.

(3) Point 3 :

Il faut fournir avant septembre prochain un cahier des charges pour le L1 ou devis à Denis Combes afin que l'unité puisse engager les fonds de 10Keuros alloués par l'IRD avant la fin de l'année (en cours).

(4) Point 4 :

Concernant la revente du séquenceur de l'unité pour la somme de 7Keuros, Frédéric Simard demande au GL de réaliser un argumentaire en vu de rapatrier l'argent de la revente vers l'unité. En effet, l'IRD applique le principe de l'universalité qui implique que l'argent issu de la revente d'appareils revienne à l'institut et non à l'unité. Cependant, l'argent pourra être reversée à l'unité si les arguments font sens. Le projet L1 (inter-UMR) est un argument pertinent puisque l'IRD à déjà alloué une somme (10Keuros) et qu'il faudra équiper ce nouveau laboratoire. L'argumentation sera proposée dans les jours qui viennent.

(5) Points divers :

- Groupe « Fonctionnement général »/Groupe Logistique : La loi des marchés dit qu'au-delà de 800euros, il est nécessaire de réaliser 3 devis. Il est donc proposé que l'achat de tout équipement supérieur à 800euros devra faire l'objet d'une concertation avec le GL.

Dans ce contexte, le remplacement des micropipettes défectueuses est donc relevant du groupe « fonctionnement général », et non du GL. Concernant l'achat d'un -80 ou d'un spectro sur le reliquat INEE : l'utilisation de cet argent doit être au service du plus grand nombre et la décision finale sera prise en fonction après concertation.

- Le GL propose de collecter les besoins lourds de l'unité avant octobre prochain, pour déterminer quels sont les appareils les plus pertinents à acquérir.

- Concernant le point sur la demande de changement de congélateur (joint défectueux et déjà changé) : étant donné l'état général et l'âge du congélateur, le GL valide la nécessité de son changement. Déborah G. et Sylvie C. seront en charge de le commander après validation du devis par le GL.

La séance est levée à 16h00, la prochaine réunion devant se dérouler avant fin août.



**Tableau de bord du Groupe Logistique
UMR224 MIVEGEC**

**Dernière mise à jour :
mercredi 20 juin 2018**

Bilan des actions en cours

Date réunion GL	Constat/Demande	En charge du dossier	Echéance	Remarques
04/07/2018	Recensement d'utilisations des laboratoires et des équipements ; distribution des tâches.	Diego A., Nacho B. et Olivier D.	Fin août	
	Établissement des fiches missions/tâches	Nacho B. et Luc A.	Fin août	
	Groupe travail L1	Anne-Laure B. et Davy Jolle	Fin août	
04/07/2018	Définir missions/objectifs et produire un cahier des charges	Coordonnateur Olivier Duron Anne-Laure B. et le GL	Fin Août	